

Commune de
BARBAZAN
(Haute-Garonne)

STATION THERMALE CLASSEE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTES DU MAIRE****Festival des 31 Notes d'été
« La Gitana Tropical »
Dimanche 9 Août 2015**

Nous, Maire de la Commune de BARBAZAN,

Vu les articles L 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,Vu la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'organisation et programmation relative à la sécurité
(article 23, 1^{er} alinéa),Vu le décret n° 97-646 du 31 mai 1997 relatif à la mise en œuvre de services d'ordre par les
organisateur de manifestations sportives, récréatives ou culturelles à but lucratif (JO du 1^{er}
Juin 1997) et sa circulaire d'application,

Considérant la déclaration de l'organisateur,

ARRETONS**ARTICLE 1 :**Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'ADDA 31, Le Comité Départemental du Tourisme,
la Communauté de Communes du Haut-Comminges représentée par Monsieur CASTEL Alain, sont
autorisés à organiser dans le cadre des « 31Notes d'été », un spectacle « La Gitana Tropical » le
Dimanche 9 Août 2015 à 21h00 devant les arcades des Thermes de Barbazan.La circulation et le stationnement seront interdits sur « l'Allée le Vignaux » dès 16 heures et jusqu'à la
fin du concert (23h30).

En cas de mauvais temps, le lieu de repli est prévu à la salle des fêtes de Labroquère (31510).

ARTICLE 2 :La Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'ADDA 31, la Communauté de Communes du Haut-
Comminges représentée par Monsieur CASTEL Alain, Monsieur le Commandant de Gendarmerie de
Barbazan, Monsieur le Directeur de l'Equipement, sont chargés en ce qui le concerne, de l'application
du présent arrêté.

Fait à Barbazan, le 24/03/2015,

Le Maire



Michèle STRADERE

Mairie 31510 BARBAZAN Tél. : 05.61.88.30.06 Fax : 05.61.88.39.06

accueil@mairie-barbazan.fr www.mairie-barbazan31.fr